



Exposition

Soliman le Magnifique

Paris - Grand Palais
15 février - 14 mai 1990

SOMMAIRE

- Livres et lecture Ridha TLILI	2
- <i>La grande discorde</i> de Hichem Djait Khaled KCHIR	3-4
- <i>Tunis au XVIIème siècle</i> de Paul Sebag Hajer MAZZOUZ	4

- Conférence de Pierre RONDOT	5
- Chronologie La Tunisie au jour le jour mars 1990	6-7
- Les sciences humaines et sociales en avril	8
* conférences et rencontres	
* table ronde	

LIVRES ET LECTURES

Parmi les objectifs du Centre d'Etudes et de Documentation sur le Développement Culturel, l'observation et l'analyse des pratiques culturelles. Domaine fort complexe parce qu'il se situe au carrefour de l'approche quantitative et qualitative, à l'intersection de plusieurs disciplines : la sociologie, la psychologie, l'histoire, etc...

D'ailleurs, il est tout à fait impossible de situer le profil culturel d'un individu ou d'une communauté sans passer par l'identification des pratiques culturelles qu'elles soient institutionnalisées ou reconnues - ou bien marginalisées ou occultées. C'est à partir de cette approche que le Centre d'Etudes et de Documentation sur le Développement Culturel a mené plusieurs enquêtes à l'occasion de la tenue de la Foire du Livre et cela, afin d'identifier un certain nombre de caractéristiques d'une pratique culturelle, la lecture, dont on ignore encore tous les éléments constitutifs.

Les résultats de ces enquêtes ont apporté un certain nombre d'identifications, les plus importantes, à mon avis, sont les suivantes :

1 - La pratique de la lecture reste encore en relation directe avec la scolarisation et l'enseignement. C'est à dire, que la culture en tant que pratique culturelle, autonome, indépendante des programmes scolaires et des impératifs universitaires ne représente que 14% de livres achus.

2 - La deuxième constatation se situe au niveau même de la composition démographique de la population tunisienne. La lecture en tant que pratique a été située par les spécialistes de la question entre l'âge de quinze et cinquante ans (15-50 ans) en Europe; en Tunisie, la population de moins de 25 ans représente 60%. Ceci implique, tout d'abord, comme nous l'avons signalé, la relation mécanique entre l'âge, l'école et le livre, comme elle implique aussi les relations économiques au niveau du pouvoir d'achat. Cette population jeune ne disposant que de moyens rudimentaires pour parvenir à satisfaire ses besoins en loisirs ne peut consentir à l'acquisition de livres (non scolaires) qu'une moyenne de 5 à 10 dinars/an.

3 - Le troisième constat est relatif au niveau culturel des ménages. En effet, selon toutes les enquêtes, nous avons réalisé que 70% des jeunes qui pratiquent la lecture, appartiennent à des couples qui ont accompli des études à l'université. Ce qui réduit le potentiel de jeunes pouvant mener une pratique culturelle, en l'occurrence, la lecture, à une tranche de la population relativement négligeable, 19%.

D'autres remarques sont certes importantes, mais qui relèvent davantage de la quantification à savoir que l'achat de livres est pratiqué par 71% des hommes et 29% des femmes.

La plupart des acheteurs sont jeunes, 60% ont moins de 30 ans. Cependant, il faudrait introduire des nuances afin de pouvoir cerner le profil réel des lecteurs et non celui des acheteurs, car l'âge, le sexe, la profession, l'achat et la lecture présentent une structure complexe mais insuffisante pour saisir le profil réel du lecteur. Ce travail est encore à faire.

Mais actuellement, qui achète quoi ?

1 - LES ELEVES : (lycéens) Portés essentiellement sur le livre littéraire et philosophique (75%) et dans une moindre mesure sur le livre religieux (20%) : les élèves sont essentiellement "de petits acheteurs" (60% de leurs dépenses étaient inférieures à 10 dinars).

2 - LES ETUDIANTS : leurs choix sont relativement moins portés sur le livre de littérature que les élèves. Cependant, ils manifestent un intérêt identique pour les autres genres (religion, philosophie, politique), avec cette particularité qu'ils constituent avec la catégorie professions libérales la couche la plus favorable au livre politique. Concernant l'achat, ils se divisent en deux sous-ensembles : les petits acheteurs, d'une part et les grands acheteurs (ceux qui dépensent plus de 20 dinars) d'autre part.

Contrairement aux élèves, il sont 60% de grands acheteurs : 50% de leurs achats ont dépassé les 10 dinars au profit du livre littéraire,

philosophique et politique.

3 - LES CADRES ET PROFESSIONS LIBERALES : Portés essentiellement sur le livre politique (50%) et, dans une moindre mesure, sur le livre religieux, y compris le Coran (30%), les cadres et professions libérales, ne manifestent aucun intérêt particulier pour le livre philosophique et encore moins pour le livre littéraire, ce sont de grands acheteurs : 70% de leurs achats ont dépassé les 20 dinars.

4 - LES CADRES MOYENS : Contrairement aux cadres et professions libérales, les cadres moyens sont à 55% portés sur le livre religieux et à 30% sur le livre littéraire. Ils sont, par ailleurs, deux fois moins concernés par le livre politique que les cadres et professions libérales et trois fois moins que les élèves et les étudiants.

Ce sont également de moyens acheteurs (les deux tiers ont dépensé moins de 20 dinars). Cependant, ils ont tendance à consacrer la plupart de leurs dépenses au livre religieux (40% des acheteurs ont dépensé plus de 10 dinars à cet effet).

5 - LA CATEGORIE "AUTRES" (commerçants, petits métiers, agriculteurs...) est portée essentiellement sur le livre religieux (2/3 de ses achats) en particulier les différentes versions du Livre Sacré.

Il reste à signaler que 38% de la population interrogée préfèrent la lecture des journaux et qu'ils ne tiennent pas compte de la publicité ou de la critique proposées par la presse dans le choix du livre comme ils ne tiennent pas compte du tout de la typologie de l'éditeur, c'est à dire que l'éditeur ne représente pas encore pour les lecteurs une référence.

64% des personnes interrogées achètent le livre étranger (non tunisien) et 28% n'achètent que le livre tunisien.

Quant aux auteurs les plus connus en Tunisie selon le sondage que nous avons effectué, ils sont classés de la façon suivante :

- Mahmoud MESSAADI
- Laroussi METOUI
- Ezzeddine MADANI
- Mustapha FERSI
- Béchir KRAIEF

etc... Ces auteurs sont inscrits dans les programmes d'enseignement.

Voilà, brièvement, quelques indications relatives aux pratiques culturelles de la lecture, mais c'est en multipliant les enquêtes et les sondages que nous arriverons à évaluer la question dans son ensemble.

Ridha TLILI
Directeur du CEDODEC

P R I X

Les prix du concours du meilleur livre organisé par la 9ème édition de la Foire du Livre sont les suivants :

- Essais : "La passion du savoir" de Mohamed Ben Ahmed édité par la MTE.

- Patrimoine : "Kala'id Al Oukyane" d'Ibn Khakane annoté par Cheikh Mohamed Tahar Ben Achour et édité par la MTE.

- Romans : "Sabaa et la mer" de Mohamed Khalifa édité par la Maison Arabe du Livre.

- Livres d'art : Hatem El Mekki. Texte de Taoufik Baccar, édité par les éditions Alif.

- Livres pour enfants : "La Mosquée de Kairouan" édité par les éditions Alif.

DJAIT (Hichem). - *La Grande Discorde. Religion et politique dans l'Islam des origines.* - Paris : Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1989. - 417 p.

Il s'agit du dernier ouvrage (*) de M. Hichem Djaït où il démontre, contrairement à l'idée communément admise, que *la Fitna* - la Grande Discorde : luttes intestines qui déchirèrent la *Umma* islamique entre les années 29 et 41 H./ 650-661 ap. J.C. - ne peut aucunement être réduite à une révolte contre la sécularisation de la politique ou à une politisation prosaïque de l'Islam premier avec pour seuls enjeux le pouvoir et un misérable jeu d'ambitieux se couvrant du voile de la religion. Ce serait "voir l'histoire par le petit bout de la lorgnette" (p. 161), d'une part et mutiler *la Fitna* de l'extraordinaire richesse de ses dimensions spirituelles, humaines, anthropologiques et idéologiques où la politique vient s'insérer". A ce titre, M. Djaït soumet au lecteur les résultats d'une recherche menée depuis de longues années à un quadruple niveau : les arcanes d'une religion nouvelle, édifiée entre autres dans l'univers mental des Arabes qui voyaient "un rêve impossible" se réaliser en entrant à Damas, Antioche, Ctésiphon...; les méandres de la politique, marquée par une recherche tâtonnante et inlassable du leadership idéal qui garantirait le maintien de l'œuvre prophétique (Etat et religion); les entrailles d'une idéologie, déterminée par un esprit coranique de Vérité et de Justice et enfin le fin fonds des consciences et des mentalités. A travers les éclairages de ce dernier niveau resplendit la nouveauté de l'approche, puisque l'auteur s'y livre à une véritable archéologie des sensibilités, des passions, de l'imaginaire et de la symbolique des hommes de l'époque.

L'ouvrage se subdivise en cinq parties : I. L'époque fondatrice pp. 19-70; II. *La Fitna* comme crise et la déchirure du meurtre pp. 73-155; III. *La Fitna* déchaînée : le temps de la guerre pp. 159-259; IV. Pacifisme et intransigeance pp. 263-299; V. La lutte pour le pouvoir pp. 303-406.

Sources, orientalisme et méthodologie. Trois rapports lient l'auteur à ses sources dans un «tête-à-tête constant» : une profonde sensibilité, des convictions intuitives ainsi qu'une critique rigoureuse. M. Djaït en arrive à construire un schéma édifiant de l'élaboration du savoir et de sa transmission, de la genèse de la conscience historique arabe et de la culture au sens anthropologique (des Compagnons aux *fuqahā'*, aux traditionnistes en passant par les *qurrā'* et les chroniqueurs, dont Sha'bī, Abū Miknaf et Wāqidī...) (pp. 168-174).

A travers les différentes versions des événements-écheveaux inextricables-qui sont déjà des lectures des "fondateurs du savoir", M. Djaït démêle «le feu de l'histoire se faisant des récits symboliques ou des projections d'événements postérieurs, pures inventions des chroniqueurs ou expression de controverses tardives où intervient l'élé-

ment «logique et explicatif».

A côté des sources M. Djaït utilise, en les critiquant, les travaux des orientalistes et des Musulmans contemporains tombant dans les pièges de «l'idéologie historique moderne économiste et sociale», de «l'économisme caricatural» et de l'historiographie musulmane des premiers siècles.

De la centralité de l'Événement (1) : L'histoire de *la Fitna* faisait l'événement par excellence (*khabar*, plr, *akhbār*: premier genre historique), aussi M. Djaït en fait-il son centre d'intérêt (l'événement fondateur de la scission définitive de la *Umma* étant le meurtre de 'Uthman b. 'Affān, troisième Calife p. 153). Quel que soit le phénomène ou le problème à expliquer (de la *Ridda* - l'apostasie des tribus après la mort du Prophète-ou les *Nubū'āt* - les prophéties - jusqu'à la bataille de Nahrawān ou la Conférence de l'arbitrage) M. Djaït ne part jamais de définitions théoriques, de polémiques ou de raisonnements historisants et explicatifs. Son point de départ est toujours l'événement, la datation et la succession dans le temps. L'Événement-dans son acception la plus générale en rapport avec la temporalité, l'historicité, l'histoire et la métahistoire-est perçu comme réalité immédiate vécue, comme cause ou conséquence d'une évolution ou comme fait isolé, inattendu ou énigmatique. A ce titre, le livre constitue un renouvellement de l'Histoire événementielle tendant vers une histoire globale où tout est sujet à l'interprétation.

Nouvelle lecture, nouvelles interprétations : De la relecture des textes et de la perception originale de l'Événement découlent inéluctablement des interprétations nouvelles de l'histoire de l'Islam premier.

Dans le cadre d'une problématique des rapports entre religion et politique, l'auteur démontre que la religion, «monstre de l'histoire», soumet le politique. Pour M. Djaït, le religieux une fois sorti du «sanctuaire de l'intériorité individuelle» comme dogme, foi et culte, est défini comme étant une histoire, des événements, des individualités, une communauté se réclamant de Dieu et de l'exemplarité du Prophète (p. 162). Et pourtant le Calife ne détient pas un pouvoir religieux et encore moins *sui generis* ou personnel (p. 379). Seule sa légitimité est religieuse (p. 163). Il suffit qu'elle soit remise en cause pour qu'on conteste son pouvoir. Ainsi, la problématique de l'essence du Califat s'est affinée et aiguisée par rapport à la contestation, résultant de la dynamique islamique nouvelle (p. 151). Toutefois, M. Djaït démontre l'excentricité du Califat dans le cadre de *la Fitna*, en rappelant que les opposants combattaient, aussi toujours au nom du *Qur'ān*, pour des idéaux sacrés : la Vérité, la Justice... Aussi, restitue-t-il toutes leurs charges religieuses à la ré-

1) longtemps «banni» par l'Ecole des Annales, l'Événement est en train d'être «réhabilité».

volte contre ʿUthmān-«victoire totale de l'islam intériorisé » (p. 88) - ainsi qu'à la levée du Livre Sacré à l'issue de la bataille de Šiffīn en 37 H/657 ap. J.C. par les troupes de Mu'āwīya b. Abī Sufyān - fondateur de la dynastie omayyade (p. 259).

L'opposition ne s'arrête pas au stade de la contestation. Une fois la première phase des conquêtes - *Jihād*-finie, les Musulmans en arriveront aux armes qu'ils retourneront les uns contre les autres. Ainsi, c'est à la faveur de la division qu'est née l'opinion politico-religieuse (p. 212) dont les différentes composantes se cristalliseront en *partis politiques*. Ces derniers se transformeront «(...) beaucoup plus tard en sectes constituées par conversions de cette histoire de l'islam premier en conviction religieuses ». (p. 153) C'était une histoire «matrice » par excellence.

Dans ce livre nous signalerons enfin la pertinence de l'analyse des images et des symboles des constructions d'événements *a posteriori* et des acteurs-protagonistes de la *Fitna*. De Mu'āwīya et de ʿAmr b. al-ʿĀs-son bras droit - , les sources nous présentent «une image de cynisme politique par excellence», deux «compères machiavéliques, formant un front satanique (...)» (p. 240) . A l'opposé entre les années 38 et 40H-685-661 ap. J.C., ʿAlī est campé comme pitoyable, accablé et délaissé par les Kūfiotes : «une superbe figure tragique» (p. 328). L'auteur remet en cause cette «phase apocalyptique» et considère le meurtre de ʿAlī comme «une inconnue de l'équation» (p. 370) dont profitera Mu'āwīya.

Par cette étude pluridimensionnelle de la Grande Discorde, dans son unité massive dans la longue durée et sa complexité et ses ramifications à travers les moments, M Djaït parvient à saisir l'épaisseur de l'Histoire de l'Islam premier.

Khaled KCHIR

(*) M. Hichem DJAIT a notamment publié :

- *La personnalité et le devenir arabo-islamiques*. - Paris : Seuil, Col. Esprit, 1974. - 301 p.

- *L'Europe et l'Islam*. - Paris : Seuil, Col. Esprit, 1978. - 190 p.

- *Al-Kufa. Naissance de la ville islamique*. - Paris : Maisonneuve et Larose, Islam d'hier et d'aujourd'hui, 1986, 340 p.

- «*La conquête arabe et l'Emirat*» et «*L'Afrique arabe au II^e/VIII siècles (86-184H./705-800)*». Il s'agit des deux premiers chapitres de *l'Histoire de la Tunisie. Le Moyen Age*, t. II. - Tunis : S.T.D., s.d., pp. 9-97.

TUNIS AU XVII^e SIECLE DE PAUL SEBAG

SEBAG (PAUL). - *Tunis au XVII^e siècle : une cité barbaresque au temps de la course*. - Paris : L'har-mattan, 1989. - 267 p.

On ne pourra plus aborder l'histoire de la Régence de Tunis au XVII^e siècle sans se référer à l'ouvrage de Paul Sebag.

Une connaissance approfondie de l'histoire de cette époque, alliée à l'exigence du pédagogue, ont permis en effet un tour d'horizon complet et d'une grande clarté, de la vie de la cité au XVII^e siècle.

L'auteur commence par présenter les grandes étapes de l'histoire de la Régence à cette époque, depuis la conquête ottomane jusqu'à la prise du pouvoir par Ibrahim Chérif. «*Histoire si emmêlée que la plupart des historiens s'excusent de ne pas l'écrire*» mais que lui, sait démêler en dégagant les grandes étapes chronologiques : les premières années de la Régence 1574-1591, la domination des deux pays de 1591 à 1640, l'affirmation de la puissance des beys (1640-1675), la crise du pouvoir beylical (1675-1686), les trois derniers beys (1686-1702), d'une dynastie à l'autre (juin 1702-juillet 1705).

Nous sommes ensuite conviés à une promenade dans la cité pour découvrir les différents éléments qui la composent : la Médina, la Qasba, les faubourgs, les environs et pour constater que si «*la Médina a vu sa parure monumentale se renouveler, elle a conservé les mêmes limites que dans les derniers siècles du Moyen-Age*».

Puis nous voyons la ville prendre vie par la présentation de sa population qui «*tournait autour de cent mille habitants*» et des «*puissances*» qui la dirigeaient. Les équipes de corsaires, le drame de l'esclavage et ses aspects lucratifs, les activités pacifiques du commerce et de l'industrie sont par la suite passés en revue avec minutie, avant de terminer par un tableau de la vie quotidienne dans lequel sont évoqués l'organisation de la maison, la manière de s'habiller et les loisirs, les activités intellectuelles.

Si l'auteur ne se départit jamais de la prudence nécessaire lorsqu'on étudie une période de l'histoire où nos sources sont si limitées, la grande connaissance et l'intelligence qu'il a de sa ville, lui permettent de s'y promener avec aisance, n'hésitant pas à utiliser le présent pour retrouver le passé.

Hajer MAZZOUZ
Enseignante d'histoire

CONFERENCES DE PIERRE RONDOT

«Aspects actuels du problème libanais».*

Dans l'état présent des choses, les affaires libanaises émeuvent à juste titre, de par leur aspect dramatique et déconcertent par leur complexité. Mais l'histoire du peuple libanais et la genèse de ses institutions doivent tout au contraire, nous conduire à espérer fermement la restauration de l'unité entre les diverses composantes de la Nation libanaise et le rétablissement d'une concorde qui, naguère, a fondé cette nation multi-communautaire et inspire l'équilibre de ses pouvoirs.

Une coutume ancienne, qui inspirait déjà la «*Province autonome du Mont-Liban*» (1861-1915), partageait entre les diverses communautés, maronite, grecque-orthodoxe, grecque-catholique, musulmane sunnite, musulmane chiite, et druze, les charges et responsabilités politiques. La République libanaise de 1926 a suivi cette tradition tout en essayant d'en limiter les inconvénients et tout en conservant les avantages. L'accord islamo-chrétien de 1943, dit «*Pacte National*», a consolidé la coutume selon laquelle le chef de l'Etat était maronite, le chef de gouvernement sunnite, le président de la Chambre chiite. Mais les événements tragiques qui depuis 1976 dévastent le Liban et qui sont surtout dûs aux immixtions et intrigues israéliennes, menacent le pays de division, l'ensanglantent et le ruinent.

Une révision des institutions libanaises s'imposera : les chiites sont désormais plus nombreux. Mais il faut surtout consolider l'unité du pays. Seule une petite minorité souhaite encore le diviser. Les derniers événements montrent miliciens et soldats d'origine chrétienne se battant les uns contre les autres, tandis que plus de 100 000 chrétiens, quittant la Montagne ou Meten ou Kesrouan, vont se réfugier dans le Chouf druze et vers la banlieue musulmane de Saïda, où vivent d'autres chrétiens. Le Liban ne trouvera son salut que dans la reconstruction de l'entente intime entre ses citoyens des diverses diasporas religieuses, qui a toujours été sa coutume.

Un point d'histoire du Liban : le recensement de 1932.

Un recensement est chose particulièrement utile au Liban, car il permet de faire apparaître l'importance numérique relative des différentes communautés. En fait, un seul recensement a été réalisé par la République libanaise : celui de 1932. On pourra trouver tous les détails à son sujet dans ma thèse de 1946 : *les institutions politiques du Liban* (1).

Le recensement de 1932 fit apparaître une légère majorité chrétienne et montra que la communauté maronite était la plus nombreuse, suivie par les musulmans sunnites puis les musulmans chiites. Il fut effectué correctement, encore que les recenseurs ne purent identifier correctement tous les membres des familles musulmanes signalés par les chefs de famille.

Certaines difficultés apparurent. Par exemple, il y avait au Liban bon nombre de «*résidents temporaires*» : Kurdes d'Anatolie travaillant au port avant de regagner leurs montagnes pour l'été ; maçons syriens attirés par l'essor de la construction à Beyrouth. Il n'était pas possible de les inscrire comme libanais, bien qu'en particulier un certain nombre d'ouvriers syriens l'auraient sans doute souhaité, ce qui aurait accru la proportion des musulmans.

Aucun autre recensement réputé n'ayant été réalisé depuis lors, on se base désormais, au Liban, sur des évaluations administratives. Mais personne ne conteste que les chiites soient actuellement les plus nombreux, devançant les maronites et les sunnites ; loin derrière, orthodoxes puis arméniens constituent les 4ème et 5ème communautés. Toutefois l'élite dirigeante de la société libanaise reste encore, selon toute apparence, maronite et sunnite.

(1) *Récemment rééditée par le Centre d'Etudes de l'Orient Contemporain, 13 rue de Santeuil, 75005 PARIS.*

Pierre RONDOT, ancien directeur du CHEAM

* Conférence du 13 Mars au C.D.T.M.



Fac-similé de la couverture
du livre de Paul Sebag :
la Tunisie au XVIIème Siècle

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR MARS 1990

20 février : Tunisie/France : Coopération inter-hospitalière entre Tunis et le conseil général des Bouches-du-Rhône.

21 février : Tunisie/UMA : Les présidents tunisien et marocain des associations des documentalistes, des bibliothécaires et archivistes ont convenu de réaliser une fédération maghrébine des documentalistes.

Syndicats : Entrevue du Président Ben Ali et du secrétaire général de l'UGTT. Reprise des négociations salariales pour une révision des conventions collectives.

Presse : L'assemblée générale de l'Union des Radiotélévisions Nationales (URTNA) réunie à Dakar a élu le Directeur de la RTT Slaheddine Maaoui comme président de l'URTNA pour un mandat de 2 ans.

Université : L'Union Générale Tunisienne des Etudiants occupe les universités de Tunis en interdisant l'accès au cours. Les forces de l'ordre interviennent et interpellent 583 manifestants. 283 d'entre-eux perdent immédiatement leur sursis militaire, 190 sont interrogés et 110 sont relâchés.

22 février : Tunisie/Algérie : Augmentation des ventes de gaz naturel algérien à la Tunisie de 250 millions de m³ à 400 millions de m³ par an.

Tunisie/Belgique : Partenariat entre la firme ATEA et les PTT tunisiennes. Achat de 27 centraux téléphoniques.

Tourisme : Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a présenté au président Ben Ali les résultats de la dernière saison touristique (3 millions de touristes). Le chef de l'Etat recommande d'instaurer une journée nationale du tourisme en mars.

23 février : Tunisie-France : Journée de partenariat tuniso-française à Sfax organisée par la chambre de commerce et d'industrie du Sud et la chambre de commerce et d'industrie de Cherbourg et du Nord Cotentin.

Tunisie-France : Deux Tunisiens Saïd Bouziri et Abdelhamid Dabboussi nommés au conseil d'administration du Fonds d'Action Sociale (FAS).

24 février : Tunisie/Grande-Bretagne : Rétablissement d'un visa pour les maghrébins valable 6 mois, au prix de 32 à 92 dinars.

Presse : Le journal *el Fajr* de la mouvance islamique n'a pu paraître faute d'imprimerie disponible. Les responsables comptent faire un tirage de 100 000 exemplaires.

Partis : Réactions des partis politiques à la rencontre du 13 février entre une délégation de la mouvance islamique Ennahda et Ahmed Ben Salah, secrétaire général du Mouvement de l'Unité Populaire.

Tunisie-UMA : Examen de la proposition d'une mission permanente de l'UMA auprès de la CEE par le conseil des

ministres maghrébins des Affaires étrangères prévu pour fin mars.

25 février : Tunisie-Algérie : Projet commun de mise en valeur de l'Oued Mellègue entre le gouvernorat de Kasserine et la wilaya de Tebessa.

26 février : Médecine : Greffe de rein à l'Hôpital Charles Nicolle. Sur 50 opérés depuis juin 1986 en Tunisie, on dénombre seulement 8 complications.

Restauration : Les restaurants ne sont plus soumis à respecter un horaire de fermeture fixe.

Tunisie-Libye : Les statuts de la société tuniso-libyenne *Ibn Khaldoun* de production audiovisuelle ont été signés par le ministre de la Culture Habib Boularès et le secrétaire du comité populaire général à l'information et à la culture Rejeb Boudabbour. Cette société produira des programmes audiovisuels à caractère culturel et des participations dans des co-productions cinématographiques.

Femmes : Création d'une cellule de femmes d'affaires au patronat tunisien (UTICA).

27 février : Tunisie-Yougoslavie : Accord gazier entre les deux pays pour le transit par le territoire tunisien du gaz naturel acheté à l'Algérie.

Politique : Lors d'un meeting du RCD, le Premier ministre Hamed Karoui, Vice-Président du RCD, prononce un discours sur le pacte national, la situation à l'université et la conjoncture sociale. Il réaffirme son attachement aux valeurs démocratiques «*contre le laxisme et l'anarchie*».

28 février : Tunisie-RFA : Selon la chambre tuniso-allemande de l'industrie et du commerce, les entreprises exportatrices allemandes ont fait un don matériel et en argent d'un montant 50 000 DT aux sinistrés du sud tunisien.

Tunisie-Italie : L'application du décret Martelli concernant la régularisation des travailleurs immigrés en Italie a concerné 14 000 Tunisiens.

Tunisie-Pakistan : Visite de la Bégum Nusrat Bhutto, Vice-Premier ministre pakistanaise. Réunion de la seconde session de la commission ministérielle mixte tuniso-pakistanaise.

Culture : Avant-première du film *Layla, ma raison* réalisé par Taïeb Louhichi d'après le roman du professeur André Michel.

1 mars : Tunisie-France : Visite de Michel Vauzelle, président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée Nationale (1er-8 mars).

2 mars : Pacte National : Réunion du Conseil Supérieur du Pacte National avec la participation de partis politiques et d'organisations nationales pour examiner le projet d'amen-

dement du code électoral en prévision des élections municipales

Culture : 4ème Festival de la chanson tunisienne au Théâtre Municipal, remporté par Nawal Ghachem qui chante «*Atchane wardi*».

Economie/UMA : Réunion des ambassadeurs du Maghreb pour examiner le problème de l'endettement. Proposition d'une approche maghrébine de l'endettement. Le président Ben Ali rencontre Bettino Craxi, chef de la délégation de l'ONU auprès des pays débiteurs et créditeurs. La dette du Maghreb excepté la Libye s'élève à 53,5 milliards de dollars.

Tunisie/Arabie Séoudite : Réunion de la 3ème session de la commission mixte sous la présidence du ministre tunisien du Plan et des Finances et du ministre saoudien des Finances et de l'Economie nationale. Depuis 1975, le Fonds Saoudien de développement a financé 15 projets dont 7 ont été réalisés, soit un investissement de 275 millions de dinars.

Pacte national : 2ème réunion du Conseil Supérieur du Pacte National. Les partis PCT et MDS ont refusé de participer. Accord de principe sur le parrainage des listes.

3 mars : **Politique** : Remaniement ministériel. Sont nommés: Chedli Neffati ministre de la Justice; Abdelhamid Escheikh ministre de l'intérieur; Ismail Khéil ministre des Affaires étrangères; Mohamed Ghannouchi ministre de l'Economie et des Finances en remplacement de Moncef Belaïd sortant; Habib Boularès ministre conseiller spécial du Président; Ahmed Khaled ministre de la Culture et de l'Information. Onze ministères ne changent pas de titulaires.

Santé : Clôture du séminaire international sur la cécité organisé par l'Union Nationale des Aveugles Tunisiens (28 février - 3 mars). La Tunisie compte 25 000 aveugles selon l'UNAT.

6 mars : **Urbanisme** : Reprise des travaux de démolition du complexe architectural Tunisia Palace et du Palmarium; le projet de Tunis Center est financé par le Koweït et la Tunisie. Certains architectes protestent contre cette atteinte au patrimoine urbain.

Tourisme : Le groupe britannique Brent Walker, opérateur de casino projette de s'installer dans les stations balnéaires tunisiennes. Le parlement tunisien devrait bientôt autoriser l'ouverture de salle de jeux dans quelques stations.

Tunisie/Egypte : Visite officielle du président Ben Ali en Egypte (6-8 mars) .

7 mars : **Tunisie/USA** : Contribution matérielle des USA aux sinistrés du sud tunisien d'une valeur de 160 000 D. T.

9 mars : **Tunisie/France** : Deux personnalités tunisiennes , Ahmed Samilia et Ezzeddine Guellouz, figurent dans le conseil de réflexion sur l'islam en France créé par le ministre français de l'intérieur .

Tunisie/RFA : Accord de coopération et de développement pour un montant de 55 millions de DM (27,5 millions DT) sous forme de don pour l'aménagement du territoire et de crédit destiné à l'acquisition de rames pour le métro de Tunis.

10 mars : **Femmes** : En marge de la journée internationale de la femme (8 mars), une journée de réflexion est organisée

à l'initiative de l'UNICEF en collaboration avec l'UNFT sur le thème de «*la petite fille d'abord*» pour l'égalité de traitement entre les sexes.

- **12 mars** : **Transports** : Le ministre de l'Intérieur a publié les statistiques annuelles des accidents de la circulation pour 1988 : 8470 accidents ont fait 1092 victimes et 10 712 blessés contre 7729 accidents, 942 victimes et 9634 blessés en 1987.

Tourisme : Au cours de l'année 1989, 50 000 touristes, ressortissants des différents pays arabes ont visité la Tunisie.

Economie : L'entreprise tunisienne Ennadhafa-Judy (savons et détergents) a été élue meilleure entreprise africaine pour l'année 1990.

Ligue Arabe : Décision du conseil des ministres arabes des affaires étrangères de transférer le siège de la Ligue au Caire. Tunis gardera les sièges permanents de l'ALECSO, ceux du conseil des ministres arabes de l'intérieur et de l'union des radios arabes. Un deuxième bureau du secrétariat permanent de la Ligue est prévu à Tunis.

15 mars : **Culture** : Le tunisien Omar El Hajni remporte le premier prix de calligraphie arabe au Festival maghrébin de la calligraphie arabe et de l'arabesque islamique à Rabat.

16 mars : **Livres** : 9ème Foire du Livre de Tunis (16-25 mars) avec la participation de 15 pays et 16 201 titres, notamment 81 éditeurs français (4546 titres).

Télévision : Le canal 5 de la RAI uno sera réservé aux programmes télévisés maghrébins, la première chaîne de télévision italienne pourra être captée sur tout le territoire tunisien.

Femmes : Célébration de la journée internationale de la femme (8 mars) par l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates.

19 mars : **Commémoration** : 34ème anniversaire de la Fête de l'indépendance. Discours du président Ben Ali sur la démocratie qui «*ne peut être source de surenchères ou de confusion*». Il fait appel «*au sens de la responsabilité de tous*». Libération conditionnelle de 144 détenus et avis favorable pour 1461 demandes de réhabilitation.

Environnement : Le gouvernorat de Ben Arous avec 700 entreprises économiques agréées représente 20% de l'industrie à l'échelle nationale. 20% de ces entreprises sont dotés d'unité de pré-traitement de leurs déchets (12 tonnes par jour) déversés dans le lac sud de Tunis. Des projets de dépollution sont à l'étude.

20 mars : **Politique** : Fête de la jeunesse. Institution d'un prix présidentiel, le «*prix Ali Belhouane de la jeunesse*».

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN AVRIL

CONFERENCES ET RENCONTRES

Du 10 au 14 avril

ARMAND TOUATI.

Directeur du Journal des Psychologues.

«*CULTURE ET PERSONNALITE*» Conférence à la Faculté des Sciences Sociales et Humaines.

«*LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES*» Conférence à l'Association Tunisienne de Psychologie.

«*ADOLESCENCE ET IDENTITE*» Table ronde au CDTM
Présentation de l'ouvrage publié sous la direction de Nouredine KRIDIS par le journal des psychologues, éd. «*Hommes et Perspectives*», 1990. Avec la participation de psychologues tunisiens.

INFORMATIONS COLLOQUES

5-7 : Avril «*Les apports de la psychopathologie maghrébine : psychiatrie, littérature, psychanalyse*». Université de Paris XIII, Institut du Monde Arabe (IMA). Invitation en France de psychiatres tunisiens.

MEMENTO

8 mars : «*Maghrébins en France : situations et défis*». Conférence-débat organisé par l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE) et animé par Michel Pezet, député, président du groupe socialiste au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

16 Mars : «*Le Maghreb arabe dans la nouvelle conjoncture internationale*». Journée de l'Association des Etudes Internationales» (AEI).

19 mars : «*70ème Anniversaire du Vieux Destour, 1920-1990*». Journée d'étude de la Commission Nationale des Sources de l'Histoire tunisienne.

21-24 mars «*Culture et bibliologie : recherche, méthode et application*». IXème colloque international de bibliologie organisé par l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information.

21-24 mars : Séminaire «*Maghreb-CEE*» organisé par l'institut de Financement du Développement du Maghreb (IFID) et l'institut du Monde Arabe (IMA) de Paris.

DERNIERE PARUTION

KRIDIS (Nouredine) Dir. - «*Adolescence et identité*» - Marseille : éditions «*Hommes et perspectives*», 1990. - 266 p. Ouvrage publié avec le concours de la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis et le Service Culturel de l'Ambassade de France en Tunisie.

Cet ouvrage rassemble les textes présentés à l'occasion du 1er Congrès maghrébin de psychologie qui s'est déroulé au centre culturel international d'Hammamet les 14, 15 et 16 mars 1989. Les auteurs analysent la période complexe de l'adolescence où les jeunes ressentent une appréhension par rapport à l'évolution de leur corps et à celle de la société qui les environne. Le 1er chapitre dresse la problématique générale et étudie le concept d'identité. Le chapitre suivant est consacré à l'approche expérimentale de l'identité pendant l'adolescence prenant pour exemple les jeunes marocaine et algérienne. Le troisième chapitre aborde les aspects cliniques de la construction identitaire et la dernière partie analyse l'interculturalité et l'identité différente avec notamment le cas de l'adolescent maghrébin en France.

EXPOSITION

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE

Organisée du 15 Février au 14 mai 1990
à Paris au Grand Palais

Par le ministère des Affaires étrangères
Le secrétariat d'Etat aux relations culturelles internationales, l'Association française d'action artistique, le ministère de la Culture, de la Communication, des Grands travaux et du Bicentenaire.

7ème FESTIVAL DE LA MEDINA

Destiné à assurer une bonne animation de la Médina durant la période du Ramadan, ce festival comprend environ 70 spectacles dont :

- «*La ceinture d'or*» d'Anouar Braham.
 - *Le spectacle musical tuniso-suisse* de Mohamed Zine El Abidine, coproduit par Helvetia et le Festival.
 - «*Les danses extatiques de la pureté*» de Ridha Drira, coproduit avec le Théâtre national.
 - «*Al Khantara*» de Samir Chichti.
- Et de nombreux groupes européens et latino-américains.

Bernard LECAT - CDTM
22 avenue de Paris - 1000 TUNIS 245.508

2000 ex. - Imp. FINZI - TUNIS